

**Objet :** Déclaration liminaire, deuxième conseil de promotion de l'ENFIP TOULOUSE

Ce second Conseil intervient à un moment particulier de la formation. Toutes les promotions ont eu leurs résultats et les contrôleurs programmeur sont sur le point de commencer leur formation pratique probatoire. Certains stagiaires doivent passer dans 2 jours des rattrapages en parallèle de la préparation de leur déménagement, l'ensemble de ces événements ajoutés à l'appréhension du début de la formation pratique probatoire contribuent au stress des stagiaires. Les revendications de l'alliance **CFDT-CFTC** sont les suivantes :

**FORMATION**

- **« Délégué de classe »** afin de faciliter la communication entre l'administration et les élèves, des délégués de classe pourraient être élus en début de formation « socle » et « bloc » pour faciliter le relais avec l'administration et favoriser une meilleure intégration conjointement avec l'ATSCAF. A défaut de relation stagiaire, cette solution pourrait être retenue.
- **Anonymisation des copies** – Nous passons un concours pour lequel nos copies sont anonymisées, pourquoi n'avons-nous pas les mêmes conditions pour les examens ? Comment est-il possible de garantir la neutralité des enseignants sans cette anonymisation. A l'heure actuelle, des stagiaires se posent la question de savoir si leurs résultats sont oui ou non justifiés. Or, il n'est pas possible de laisser un tel doute ni une telle image dans l'esprit des stagiaires.
- **Résultats tardifs pour les fonciers** – les résultats des inspecteurs stagiaires foncier ont été donnés les 22 et 23 avril derniers et les rattrapages auront lieu le 2 mai prochain soit la veille de leur départ et donc de leur déménagement. Il serait opportun d'anticiper la date des rattrapages afin d'éviter un stress supplémentaire et permettre aux personnes concernées de préparer au mieux cette nouvelle épreuve. Le bloc étant conséquent, il serait judicieux de l'anticiper et de réduire la formation socle.
- **Format de la scolarité.** Il convient de s'interroger sur le format de la formation qui est très scolaire et peu professionnalisante. Une première réforme a diminué la durée de la formation sans s'inquiéter de son contenu, elle est donc plus condensée ce qui génère un stress considérable pour les stagiaires notamment à l'approche des examens. Examens qui n'apprécient en rien leurs savoir-faire ni leur savoir-être mais leurs facultés à emmagasiner une quantité importante d'information dans un délai donné....pourquoi ne pas envisager une véritable refonte en privilégiant un format en alternance ou en distanciel dans le but de rendre la formation plus professionnelle. Par ailleurs, mettre en place un contrôle continu permettrait d'apprécier le travail régulier des stagiaires et non pas le bachotage.
- **Manque d'équité entre les formations** (différentes écoles), des examens avec logiciels pour certains mais pas pour d'autres. Des dérogations proposées aux personnes bénéficiant d'un tiers de temps pour passer les épreuves à l'écrit ou à l'oral dans les écoles de Noisiel et Clermont-Ferrand, ce qui n'est pas le cas à Toulouse. Des oraux ultras condensés à Toulouse, alors que les autres écoles les font sur 4/5 jours ce qui libère du temps aux stagiaires pour préparer au mieux leur affectation.

- **Sorties cadastre / géomètre** pour le confort de tous, il serait souhaitable de réfléchir à la possibilité d'accéder à des toilettes lors des journées sorties. En effet, de manière spécifique certains stagiaires peuvent avoir des problèmes de santé qui nécessitent un accès régulier mais aussi de manière générale. Nous renouvelons la demande du 1er conseil de promotion concernant le versement d'une indemnité spécifique pour permettre aux stagiaires d'accéder à un repas chaud lors de ces journées.

## AFFECTATIONS

- **Inspecteurs stagiaires fonciers** – pour les postes aux choix, candidatures de janvier, il a été constaté des discordances entre le discours officiel et la réalité des candidatures. Notamment en ce qui concerne l'envoi des CV, des lettres de motivations mais aussi des entretiens, en visioconférences ou en présentiels, avant la période indiquée,... A contrario, les élèves restent dans l'attente d'une réponse, d'ici la fin de la semaine\*, sur le résultat de leur candidature. Il est possible de faire mieux afin de rendre les stagiaires plus sereins sur leur devenir au sein de la DGFIP. Ce délai très court entre le résultat des mutations et la prise de poste n'encourage pas les stagiaires à candidater. \* résultats prévus pour le 3 mai reportés pour le 6 mai.
- **Géomètres** – ils restent dans l'attente de leur affectation locale les contraignant à prendre un logement temporaire pour leur stage jusqu'aux résultats en juillet pour un nouveau déménagement en septembre et les contraintes qui vont avec (inscription des enfants, crèches, zones tendues pour les logements ...) pourquoi ne pas prévoir un mouvement spécifique aux nouveaux géomètres tout comme les inspecteurs, contrôleurs et agents.

## VIE QUOTIDIENNE

- **Prévoir des alternatives au distributeur de barres chocolatées et autres** – Pourquoi ne pas mettre en place un distributeur de jus d'orange frais et de fruit afin de donner une alternative aux stagiaires et éviter la consommation de produits sucrés. Voir un vélo à smoothie !
- **Autonomie**, nous renouvelons notre demande émise au 1er conseil de promotion, à savoir favoriser les journées complètes d'autonomies les lundis ou les vendredis. Mais surtout faire en sorte que l'ensemble des promotions en bénéficie. A l'heure actuelle le format 4 +1 n'est pas respecté pour tous.
- **Convocations aux estivales** - Actuellement, les élèves sont dans l'attente des convocations afin d'organiser leur venue aux estivales tant au niveau du transport que du logement. L'ENFIP de NOISIEL propose visiblement une aide pour les logements et les stagiaires ont reçu leurs convocations 3 mois avant la date prévue. Il serait souhaitable que les stagiaires concernés par les estivales réceptionnent leurs convocations d'ici peu tant pour en informer officiellement leur service que pour leur permettre de bénéficier de tarifs abordables, les frais d'hébergement n'étant pas pris en charge.
- **Reprise d'ancienneté** – bon nombre des stagiaires ont été déçus de voir que leur expérience professionnelle n'a pas été intégralement reprise. Nous demandons donc une ouverture plus large de la liste des professions et catégories socio-professionnelles des emplois susceptibles de faire l'objet d'une reprise d'ancienneté afin de développer l'attractivité de la DGFIP mais aussi reconnaître la valeur des agents qui se lancent dans une reconversion professionnelle en prenant la décision de quitter le privé pour le public.

## INTERSYNDICALE – FORMATION PUF

Dans la suite de ce qui a été indiqué précédemment par la CGT, l'alliance CFDT-CFTC renouvelle le constat suivant :

Concernant les enseignements liés à la publicité foncière et l'enregistrement, les inspecteurs stagiaires déplorent un bloc dont le suivi fût difficile tant au niveau humain, que pédagogique ou technique. Nous nous interrogeons sur le fait qu'il n'ait pas été possible de faire deux groupes plutôt qu'un seul de 40 élèves avec 3 enseignants. Dans une perspective d'apprentissage, nous ne pensons pas que ce soit les meilleures conditions pour réussir la scolarité du bloc fonctionnel. Par ailleurs, les élèves se retrouvent parfois frustrés face à l'absence de réponses qui peut être donnée à leurs questions. Enfin, au-delà du stress des examens, de nombreux élèves nous ont informés de leur mal être quotidien, ce que nous ne trouvons pas acceptable.

Enfin nous souhaitons féliciter l'ensemble des stagiaires pour la fin de leur scolarité et remercier les enseignants qui se sont montrés disponibles et pédagogues au cours de ces 8 mois passés au sein de l'ENFIP.

Nous vous remercions pour votre écoute et les réponses que vous nous apporterez.